



Actualisation du guide de la disposition spécifique POLMAR-Terre de l'ORSEC

Journée technique du *Cedre*
18 novembre 2010

Emmanuelle Poupon

715, rue Alain Colas - CS 41836 - 29218 BREST CEDEX 2 -
FRANCE

Tél. : +33 2 98 33 10 10 - Fax : +33 2 98 44 91 38

<http://www.cedre.fr>

contact@cedre.fr

Le contexte du guide

www.cedre.fr
contact@cedre.fr



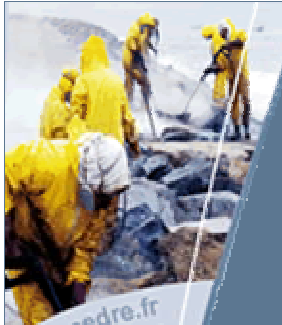
1997 1998 1999 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2009 2010 2011



Lancement
du projet de
révision

L'édition de 2003

Des annexes techniques / Documents tirés à part



www.cedre.fr
contact@cedre.fr

GUIDE DE REVISION DES PLANS POLMAR-TERRE		
Logo de la Pref. ou du département	PLAN POLMAR/TERRE du département de	<i>Titre du chapitre ou de la section – par exemple :</i> ANNEXES TECHNIQUES
	Organisation des mesures et analyses	<i>N° du feuillet ou de la page / nombre total de pages de la section :</i>

11.12. Organisation des mesures et analyses en vue du suivi environnemental

- **Animateur du groupe de travail proposé :** DIREN

- **Membres du groupe de travail proposés :**

Préfecture, gendarmerie, DRIRE, DDASS, DIREN, AFSSE, IFREMER, agence de l'eau concernée, laboratoires d'analyses locaux, universités, Conservatoire du littoral, Conservatoire botanique, associations.

- **Objectifs :**

1) Etablir des **programmes de mesures** et définir une **méthodologie** à respecter pour ce qui concerne les mesures et analyses (paramètres, stations, fréquences, etc...) ;

2) Organiser les **réseaux de mesures et de suivi des paramètres environnementaux** en définissant les intervenants mobilisables et les procédures de mise en œuvre des prélèvements, des analyses, puis de la phase du suivi environnemental aboutissant à la restauration du milieu et à son retour à un libre usage (ex : accès aux plages, aux chemins littoraux, retour au niveau antérieur de contamination du milieu).

- **Préparation :**

- Les services compétents pour effectuer les **expertises** et les **prélèvements** doivent être identifiés.
- Les intervenants et les laboratoires habilités avec leurs domaines de compétences et leurs coordonnées doivent explicitement figurer dans cette annexe (ex : Le Cedre, www.le-cedre.fr, Ifremer, www.ifremer.fr/francais/, etc.)
- Il est essentiel de distinguer les prélèvements destinés à orienter les **choix techniques de lutte ou de traitement**, ou ceux à finalité scientifique propre, de ceux destinés aux **actions en justice** (preuve de l'accident et des dommages subis). Il est nécessaire pour ces derniers de **respecter les procédures réglementaires en vue d'une éventuelle exploitation dans les suites contentieuses** (flacons scellés en trois exemplaires par des officiers de police judiciaire ou représentants assermentés de l'Etat).

- **Actions :**

1. **Suivi sanitaire :** prélèvements sur les plages (DDASS), contrôle de la salubrité des zones conchylicoles et zones de pêche à pied (IFREMER), élevages aquacoles, pêche professionnelle et de loisir (poissons, coquillages, crustacés), thalassothérapie, etc.
2. **Suivi environnemental :** de la faune et flore côtières, marais et vasières, eau de mer, sédiment, et évaluation des dommages (point zéro, exploitation du suivi des teneurs en polluants, niveaux résiduels). (Voir aussi *Guide de suivi écologique* du Cedre)

Proposition d'un groupe de travail inter-services et d'un service pilote au sein de ce groupe

Recommandations pour l'élaboration de l'annexe technique

Version n° :	Date :		
Version 1 date : 23/06/2003	Contrat DTMP/PL 01-3371 Réalisation Cedre	PSS POLMAR/TERRE TYPE	Page : 140/161

L'édition de 2003

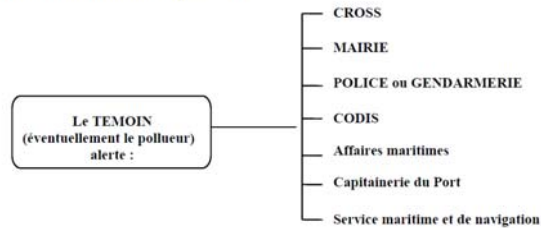
Un document de base

GUIDE DE REVISION DES PLANS POLMAR/TERRE		
Logo de la RF et du département	PLAN POLMAR/TERRE du département de	<i>Titre du chapitre ou de la section :</i> ALERTE & DECLenchement DU PLAN
	<i>Titre de la fiche :</i> Diffusion de l'alerte	<i>N° du feuillet ou de la page / nombre total de pages de la section :</i>

4. Alerte et déclenchement du plan

4.1. Diffusion de l'alerte

4.1.1. Alarme initiale ou pré-alerte



Le service alerté engage aussitôt des opérations de vérification avant de diffuser l'alerte, à moins que celle-ci émane d'un service ayant autorité dans la connaissance des faits de pollution marine.

4.1.2. Diffusion de l'alerte

La répercussion de l'alerte est réciproque et immédiate entre les services d'intervention locaux. Chacun des services répercute également l'alerte auprès de l'autorité préfectorale et de sa propre hiérarchie départementale ou régionale.

La diffusion de l'alerte doit être réalisée **à la fois par téléphone ET par télécopie ou courrier électronique** : il est nécessaire d'obtenir la confirmation de la bonne réception de l'alerte par les destinataires (rappel téléphonique).

Un format type de document

L'essentiel des informations relatives au dispositif POLMAR

Version n° :	Date :		
Version 1 Date : 23/06/2003	Contrat DIMPL 01-3371 Réalisation Cedre	PSS POLMAR/TERRE TYPE	Page : 27/161



www.cedre.fr
contact@cedre.fr

Les objectifs de l'actualisation

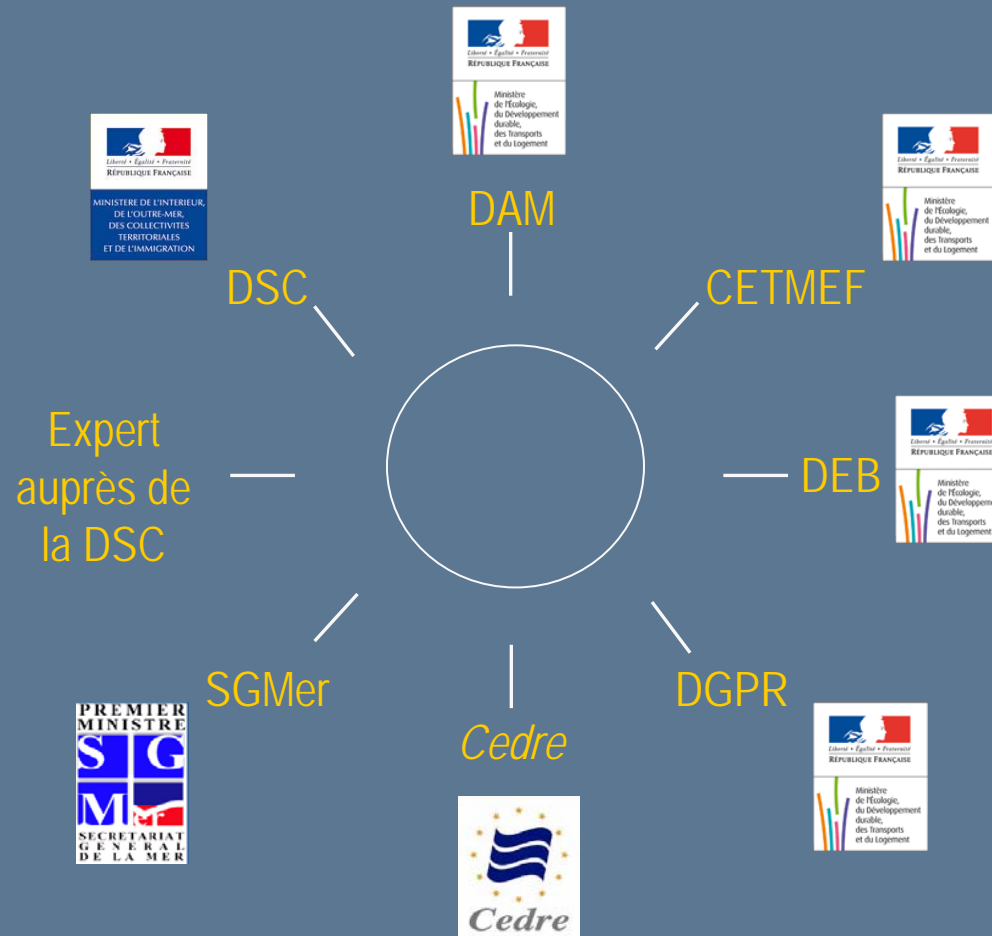
- Intégrer la nouvelle doctrine de planification des secours - **Loi de modernisation de la sécurité** civile et décrets associés
- Inclure **l'instruction POLMAR de 2006** « post-*Prestige* »
 - *Rôle du préfet de zone de défense lors du recours aux stocks POLMAR/Terre*
 - *Mobilisation des professionnels de la mer pour les opérations de lutte en mer*
 - *Gestion des produits pollués et des polluants récupérés*
 - *Anticipation des marchés publics*
 - *Place des collectivités territoriales dans le dispositif POLMAR*
 - *Relation entre le dispositif réglementaire POLMAR et les plans communaux et intercommunaux*
 - *Dispositions d'ordre financier*
- Tenir compte la **RGPP**

➔ **Guide de la disposition spécifique POLMAR-Terre de l'ORSEC départemental et zonal**



www.cedre.fr
contact@cedre.fr

Groupe de travail restreint

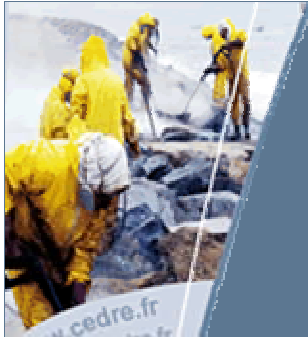


www.cedre.fr
contact@cedre.fr

- Réunion de lancement le 29 avril 2009
- 5 réunions de travail, la dernière datant du 20 septembre 2010

Structure du nouveau guide

- Objectifs – Contexte
- Champs d'application
- Stratégie opérationnelle
- Réponse opérationnelle
- Méthodologie d'élaboration de la disposition spécifique POLMAR-Terre
- Atlas de sensibilité POLMAR
- Inventaire hiérarchisé des sites sensibles à protéger en priorité
- Protection des sites sensibles réellement protégeables
- Gestion des déchets
- Préconisations pour le nettoyage du littoral
- Dispositions pour la faune
- Aspects juridiques et financiers



www.cedre.fr
contact@cedre.fr

Thématiques
POLMAR



Structure du nouveau guide

- Organisation des mesures et analyses en vue de suivis environnementaux et de suivis menés à des fins contentieux et judiciaires
- Gestion des pêches et salubrité des zones de productions marines
- Dispositifs sanitaires pour le personnel de lutte et les populations du littoral
- Gestion de l'afflux des bénévoles
- Lutte à l'interface terre-mer
- Communication médiatique appliquée aux cas de pollutions
- Exercices – Formations – Retours d'expériences

Thématiques
POLMAR

www.cedre.fr
contact@cedre.fr

Page Internet dédiée au projet

www.cedre.fr
contact@cedre.fr



GUIDE DE LA DISPOSITION SPECIFIQUE POLMAR-TERRE DE L'ORSEC DEPARTEMENTAL ET ZONAL - 2009-2010



Dernière mise à jour : 22 septembre 2010

Documents de travail :

[Compte-rendu de la réunion de lancement du projet \(29 avril 2009\)](#)

[Compte-rendu de la 2ème réunion de travail \(26 novembre 2009\)](#)

[Compte-rendu de la 3ème réunion de travail \(14 janvier 2010\)](#)

[Carte de situation des arrêtés préfectoraux "Polmar/Terre"](#)

[Disposition spécifique Polmar-Terre de l'ORSEC : thématiques](#)

MAJ

[Textes de référence](#)

MAJ

[Glossaire](#)

[Document de travail \(au 13 septembre 2010\)](#)

MAJ



Les prochaines étapes

- Mettre en place un groupe de travail dédié à l'interface terre-mer
- Identifier les compétences à réunir au sein du groupe de travail « complet »
- Rédiger les lignes directrices des différentes thématiques POLMAR

➔ Prochaine réunion de travail en janvier 2011

La préparation d'une nouvelle instruction POLMAR appelée à remplacer les instructions du 4 mars 2002 et du 11 janvier 2006 devrait être lancée d'ici la fin 2010



www.cedre.fr
contact@cedre.fr